

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69/SPCG nomination d'un administrateur en chef des A.OM.en qualité de commandant de cercle pour les affaires du Territoire et de président du tribunal du 2° degré de Djibouti à titre intérimaire

n° 69/SPCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
4 octobre 1967

Numéro JO
n° 11 du 10/10/1967

Date du numéro
10 octobre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

M. Jean Gabriel, administrateur en chef de 2° échelon des A.O.M. est nommé à titre intérimaire Commandant de Cercle de Djibouti pour les affaires du Territoire et Président du Tribunal du 2° degré dans le ressort dudit cercle. pour compter du 4 octobre 1967.

Art. 2

La présente décision sera publiée, enregistrée et exécutée partout ou besoin sera

ALI AREF BOURHAN,